

**COLLECTIVITÉ
COURCELLES-SAPICOURT**Arrondissement de Reims
Canton de Fismes-Montagne de
Reims**Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 8 novembre 2019.**

Par suite d'une convocation, les membres du Conseil Municipal de la commune de Courcelles-Sapicourt se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Patrick DAHLEM, maire.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Pierre CARRE, Maurice ENGELMANN, Philippe LEVEAUX, Jean MICHEL, Gérald MABILE, Xavier CULEUX.
présents	7	Absents excusés : Jacky LESUEUR, Michel BACARISSE qui donne pouvoir à Xavier CULEUX, Thierry PROLA qui donne pouvoir à Jean MICHEL, Grégoire MAZZINI qui donne pouvoir à Patrick DAHLEM.
votants	10	Secrétaire de séance : Pierre CARRE.
Délibération n°	31/2019	

Objet : Choix de l'entreprise pour les travaux de création d'un trottoir rue Paul Bouton.

Monsieur le Maire présente le rapport d'analyse des offres reçues pour les travaux de création d'un trottoir rue Paul Bouton.

4 entreprises ont répondu.

Après examen des critères de sélection des offres, c'est l'entreprise SN STPE qui arrive première au classement.

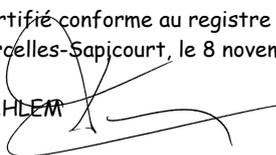
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE

DE PORTER son choix sur l'entreprise SN STPE pour la réalisation du trottoir rue Paul Bouton et ce, pour un montant de 89 116.35 € HT.

AUTORISE le maire à signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 8 novembre 2019
Le Maire,
Patrick DAHLEM



Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte compte-tenu de sa publication le 15 novembre 2019.